

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 42

Artikel: De certaines façons de parler
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un petit frisson parcourt votre épiderme, et on murmure avec un soupir :

— Allons ! Il va falloir fermer la fenêtre le soir et renouveler les provisions de bois.

Il me semble que chaque année les almanachs avancent de quelques jours leur apparition fatidique. On en viendra, si cela continue, à les antider d'un an, comme on antider déjà d'un jour les journaux quotidiens. C'est vraiment merveille que de lire trois mois à l'avance, les divers pronostics des mois d'une année non encore sonnée. L'Almanach Liégeois, par exemple, n'est nullement embarrassé par cette précocité de publication ; il prédit minutieusement, jour par jour, la température de l'an qui vient. Je prends, par exemple, le mois de juillet, le plus chaud de tous les mois. Je trouve ceci :

« Les 1^{er} et 2, fortes chaleurs. Le 3, insolation à redouter. Le 4, orages. Le 5, couvert. Le 6, beau. »

C'est précis ; eh bien, vous allez voir mieux encore :

« Le 7, à 1 heure 31 minutes du soir, orages. »

Trouvez-moi un astronome, un membre du bureau des longitudes, un savant quelconque, en un mot, qui, au mois d'octobre 1879, soit capable de vous prédire exactement non pas seulement l'orage qui éclatera le 7 juillet 1880, mais encore l'heure juste, à une minute près, à laquelle éclatera cet orage. Vous n'y parviendrez pas. Le Liégeois, lui, n'hésite pas, il vous dit : « L'orage du 7 éclatera à 1 heure 31 minutes du soir. » Remarquez bien qu'il ne dit pas 30 minutes, qu'il ne dit même pas 32 ; non, il dit 31. L'orage éclatera à 1 heure 31.

A la suite des prédictions mensuelles, cet almanach a l'habitude de donner à ses contemporains, dans un quatrain élégant, des conseils pleins de sagesse et de sens. Pour juillet, voici le conseil :

Sur la fin du jour prends un bain :
Pour la santé rien de plus sain.
Sois gai, mange peu, bois de même :
Voilà le remède suprême.

« Sois gai » est une vraie trouvaille. Dans tous les autres mois de l'année, on a le droit d'être triste. La santé n'en reçoit nulle atteinte. Mais si au mois de juillet vous n'êtes pas gai, vous aurez beau manger peu, boire de même et prendre un bain à la fin du jour, vous êtes flambé.

De certaines façons de parler.

On ferait un dictionnaire de toutes les expressions blessantes que l'on emploie sans intention de blesser. J'avais un grand cousin qui ne s'adressait jamais à personne sans lui dire : *Mon pauvre...* A moi, par exemple, c'était : *Mon pauvre Jean*, à ma sœur c'était : *Ma pauvre Julie*. Et *mon pauvre père* et *mon pauvre ami* ! Enfin il appauvrisait tout le monde. Le plus souvent l'expression ne semblait que trop juste ; la classe la plus nombreuse étant, comme on sait, la plus pauvre. Mais quelquefois cette épithète, jetée au hasard, tombait sur les plus gros financiers.

Si mon grand cousin avait vécu dans l'intimité du plus riche de nos concitoyens, nul doute qu'il ne l'eût appelé *mon pauvre*..... vingt fois par heure. Nous étions habitués à ce langage et n'y faisons plus attention. Mais un jour il eut affaire à quelqu'un de moins raisonnable, ou, si l'on veut, de moins indulgent. C'était un voisin, homme susceptible et morose s'il en fut. Il était venu parler d'affaires à mon cousin, et celui-ci eut bientôt lâché cinq ou six fois l'expression qui lui était si familière. A chaque récidive, la figure de l'interlocuteur se rembrunissait davantage, si bien que mon cousin vint à s'en apercevoir. « Qu'avez-vous donc, *mon pauvre voisin* ? » lui dit-il avec l'air du plus tendre intérêt. — « Encore ! s'écria l'autre en colère. — Ah ! ça, je n'entends pas ce que... — Moi, je n'entends que trop. — Mais, *mon pauvre*... — N'achevez pas ; c'est outrageant à la fin ! — Au nom du ciel, *mon pauvre*..... — C'en est trop. Je ne suis à la charge de personne, entendez-vous, et de vous moins que de tout autre. » Et sans attendre une réponse, il sort brusquement, rejetant la porte avec violence, et descend les degrés quatre à quatre. Mon cousin, qui n'y comprend rien, le poursuit, et l'épithète malencontreuse est tellement pour lui un de ces mots d'habitude auxquels on n'attache aucune idée, qu'on l'entend crier à tue-tête dans l'escalier : « Mais *mon pauvre* voisin, venez donc ! Revenez, *mon pauvre* voisin ! »

Une locution dès longtemps acclimatée dans la salle du grand conseil produit le même effet sur moi, qui ne suis pourtant ni susceptible ni morose. C'est le fameux NOTRE PEUPLE, qui s'encadre si souvent dans les périodes oratoires. NOTRE PEUPLE n'est pas mûr, etc. *Il faut instruire NOTRE PEUPLE*. Qu'est-ce à dire ? Sommes-nous le peuple du grand conseil ? Un roi dit quelquefois : *mon peuple*, d'accord. Mais si le pronom possessif est convenable dans sa bouche, j'en conclus qu'il est malsonnant, inconstitutionnel dans la bouche des orateurs Vaudois. A nous de dire : NOS MANDATAIRES. Ils sont là haut par nous et pour nous. Entendons-nous cependant. Peut-être ces messieurs, pénétrés de l'idée de la souveraineté populaire, attachent-ils aux termes incriminés une signification toute nouvelle. Peut-être disent-ils *notre peuple*, comme des ouvriers et des commis pourraient dire : *notre maître*, *notre bourgeois*. Amen ! Mais l'expression est tout au moins équivoque, sujette aux interprétations sinistres, et si les orateurs tiennent à leur pronom possessif, s'ils veulent absolument dire *notre* en parlant de nous, je les prie et les somme au besoin de dire : NOTRE SOUVERAIN.
(Un abonné).

Lè felhiès à Dzegnolet

Dzegnolet, lo carbatier, étai restà vévo à la moo dé sa fenna, et tagnai tot parai adé avoué sé duès felhiès la pinta qu'on lai dit lo Café fédérat. Sè felhiès, la Françoisse et la Marienne étiont dai bounès dzeins que n'aviont jamé z'u lisi d'avai dai bounamis, po cein binsu que l'occajon ne sé pre-